



# L'ECHO



Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale - Mairie de  
CRAPONNE-SUR-ARZON

[www.craponne-sur-arzon.fr](http://www.craponne-sur-arzon.fr) - Facebook : mairie.craponne.sur.arzon  
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

N°33 - Avril 2017

## LES ELECTIONS

A compter du 23 avril (premier tour des élections présidentielles), le bureau de vote a été déplacé et sera maintenant établi à la **salle de la Grenette, Place du Marchédial**.

Pour mémoire, **la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire dans les communes de plus de 1000 habitants parmi les suivantes :**

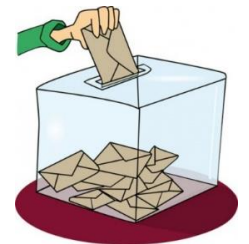
- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte SNCF « Famille nombreuse »
- Carte d'invalidité civile ou militaire
- Carte de circulation délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de parlementaire
- Carte d'identité du fonctionnaire de l'Etat
- Carte d'identité d'élu local
- Livret de circulation
- Carte de combattant de couleur chamois ou tricolore
- Permis de chasse avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité délivré en échange des pièces d'identité pour les personnes placées sous contrôle judiciaire

La présentation de la carte électorale, si elle n'est pas obligatoire est fortement recommandée. Elle permet de retrouver l'électeur plus rapidement sur la liste d'émargement parmi les 1 583 inscrits.

### Vote par procuration

En cas d'absence le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à la personne de votre choix inscrite sur la liste électorale de votre commune. Elle peut être établie tout au long de l'année.

Pour cela, vous devez vous rendre auprès des autorités habilitées à l'établir (tribunaux d'instance, commissariats ou gendarmeries), muni d'une pièce d'identité et compléter le formulaire correspondant.



## CARTE NATIONALE D'IDENTITE



Depuis le 21 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité doivent être déposées exclusivement dans l'une des 13 mairies de Haute-Loire équipées d'un dispositif de recueil : Aurec-sur-Loire, Brioude, Brives-Charensac, Chadrac, Craponne-sur-Arzon, Langeac, Le Monastier-sur-Gazeille, Le Puy-en-Velay, Tence, Vals-près-le-Puy, Vorey-sur-Arzon et Yssingaux.

Les autres mairies du département ne recueillent plus de demandes de carte d'identité.

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Pour Craponne, il est indispensable de prendre rendez-vous au 04 71 03 20 03. La liste des pièces à fournir vous sera communiquée. La procédure requiert l'utilisation d'un dispositif particulier, votre déplacement en mairie reste indispensable pour la prise des empreintes et le dépôt des pièces justificatives.

Les usagers qui le souhaitent peuvent choisir de remplir en ligne une pré-demande de carte nationale d'identité avant la prise de rendez-vous. Les agents de la Maison de Service Au Public (Place de la Gare à Craponne) sont également prêts à vous accueillir afin de vous aider à remplir la pré-demande en ligne : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

## UN LABEL POUR LA PREVENTION DES ARRETS CARDIAQUES



Le label « Ma commune a du cœur » créé par l'association RMC/BFM en 2013 a pour but d'inciter les collectivités locales à agir contre l'arrêt cardiaque.

Le 30 janvier notre commune a reçu le diplôme avec le maximum de 3 cœurs pour son engagement en matière d'installation de défibrillateurs cardiaques et de formation de la population. Seule ville de la Haute-Loire, elle se trouve en bonne compagnie avec notamment Paris, Clermont-Ferrand, Angers ou Nice.

Craponne s'est doté de quatre défibrillateurs, deux sont placés à l'extérieur, boulevard du nord et parc des sports et deux à l'intérieur, entrée de la Grenette et hall du gymnase.

Leur utilisation ne nécessite pas de connaissance médicale, il suffit de suivre les instructions vocales données par l'appareil. Lors des formations à l'initiation aux gestes qui sauvent, une démonstration du fonctionnement d'un défibrillateur est effectuée périodiquement par les sapeurs-pompiers et la Croix-Rouge.

Face à un arrêt cardiaque nous n'avons que 4 minutes pour agir, il est donc primordial d'avoir les bons réflexes.

Les défibrillateurs sont enregistrés sur internet et grâce à l'application StayingAlive sur votre téléphone mobile, vous pourrez avoir accès à la carte de tous les défibrillateurs de France.

## AEROBOXE ET BOXE EDUCATIVE, le noble art pratiqué sans risque

Sous la houlette de Claude Di Maria, plus de trente personnes pratiquent deux activités issues du « noble art ». La parité est pratiquement respectée, les femmes apprécient beaucoup l'aérobixe dans laquelle, on effectue des mouvements pieds-poings, sur un rythme musical et sans aucun contact, en associant diverses techniques de boxe et de fitness. Ils se donnent rendez-vous les mardis de 19h30 à 21h, au gymnase du collège des Hauts de l'Arzon.

Les jeudis, de 20h à 21h30, les amateurs pratiquent la boxe éducative-assaut qui se différencie de la boxe de



combat par la puissance et l'impact des touches. Cette discipline complémentaire de l'aérobixe repose sur l'apprentissage sans violence de la boxe anglaise. L'interdiction de faire du mal permet à chacun de

monter sur un ring. Samedi 11 février les finales régionales de boxe éducative assaut se sont déroulées au centre sportif Louis Thévenet à Clermont-Ferrand. Le club de Craponne était représenté par 5 boxeurs seniors qui se sont particulièrement distingués. Florian Mathieu est devenu champion d'Auvergne dans la catégorie des 75 kg, Benjamin Perez a remporté le titre chez les 91 kg et Klodian Vrapici chez les plus de 91 kg.

## CALENDRIER DU MOIS D'AVRIL

Tout le mois	Vous souhaitez découvrir le tennis ? Profitez de la « Licence Découverte » (3 € pour trois mois). Renseignements au 06 89 07 01 33.
Du 1 au 15	La médiathèque et le Cyprès vous proposent : sélection/exposition de livres « des règles et des limites » à la grenette
1	Mini-balade pour envelopper les arbres de tricots : départ à 10h du centre social. Renseignements au 04 71 03 30 85
2	Concours de belote du club "Le Temps des Loisirs" à 14h à la Grenette.
Du 4 au 8	Bourse aux vêtements d'été, organisée par la Croix Rouge. Dépôt les 4 et 5 (de 9h à 18h), vente le 7 (de 9h à 19h) et le 8 (de 9h à 13h) à la Grenette.
5	Une agence d'intérim vient faire des permanences d'inscription à la MSAP, de 8h30 à 13h. Venez avec votre CV !
5	« Tissons des repères ensemble », après-midi « jeux en famille », de 15h30 à 18h au Cyprès
7	Soirée d'échanges entre parents sur la thématique « Des règles et des limites » au Cyprès à 20h30.
9	Repas des aînés organisé par la Mairie et le CCAS à partir de 70 ans à la salle d'accueil et d'animation, à 12h. Sur inscription.
12	"Voyage musical en pays baltes et slaves" Organisé à l'initiative du Cyprès dans le cadre de l'APCPC à 20h30 à la Grenette.
14	"Atelier cuisine en famille" au Cyprès, de 17h à 19h, enfants de 4 à 14 ans, avec un parent Sur inscription au 04 71 03 30 85 (5 €/binôme).
14	Le Cyprès et Lou Magaud, naturopathe proposent de cuisiner de 20h à 22h. Participation de 5 €.
19	L'animation collective famille vous propose de venir partager en famille, enfants de 3 à 11 ans, avec un parent de 15h30 à 17h30 à la Grenette
23	1 <sup>er</sup> tour des élections présidentielles
26	La ludothèque Cékankonjou vous propose une "pause jeu", de 10h à 12h au pôle petite enfance. Vous êtes parents d'enfants de moins de 6 ans.
29	Qualification pour les championnats départementaux doublettes mixtes au stade à 14h30 organisé par la pétanque Craponnaise.
30	Championnat départemental doublettes mixtes au stade à 9h organisé par la pétanque Craponnaise.
30	Les classes en 2 organisent leur traditionnel banquet à la salle polyvalente de Craponne. Renseignements au 06 41 09 15 04

Pour recevoir l'écho par mail - Inscription sur [crapponnesurazon@wanadoo.fr](mailto:crapponnesurazon@wanadoo.fr)

Plus d'informations (Tarifs ou horaires) auprès de l'Office de Tourisme : 04 71 03 23 14